

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **41 (1953)**

Heft 804

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

La maison du tricot

5, rue de la Confédération
GENÈVE

26, rue de Bourg
LAUSANNE

La femme avisée sait que le beau
linge durable s'achète à

LA LNIÈRE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
Linge de maison

Le „Mouvement Féministe“ est en vente
A Genève :

à la Librairie Payot, au Molard et à la
Librairie Jullien, Bourg-de-Four.
Le journal est distribué le vendredi.

Pour la première fois une femme élue au Parlement grec

Dans notre dernier numéro, nous saluons l'élection d'une femme au sénat de la république chilienne. Cette fois-ci, c'est de Grèce que parvient la nouvelle d'un autre succès. Pour la première fois une femme vient d'être élue au Parlement grec.

A la suite du décès d'un député, une élection complémentaire a eu lieu à Salonique. Il y avait deux femmes candidates, l'une Mme Skoura, présentée par le Rassemblement de Papagos, l'autre par la coalition radicale-libérale. Le troisième candidat, présenté comme démocrate indépendant était communiste, c'était M. Passalidi.

Mme Skoura a obtenu 46.560 voix. Passalidi, 42.727 et Mme Zaana, 23.908. Près de 25.000 voix se sont dispersées sur des candidats indépendants ou dissidents et 32 % des électeurs se sont abstenus de voter. Les femmes ont voté en grand nombre, les hommes qui n'étaient pas de tendance communiste ont, en forte proportion, renoncé à voter parce que leurs partis ne proposaient que des femmes.

Dans la plupart des bureaux électoraux du département de Salonique, les électeurs et les électrices votaient dans des locaux différents.

DE-CI, DE-LÀ

Aux Etats-Unis, à la suite du succès du parti républicain, les équipes gouvernementales sont changées, les démocrates cèdent la place. Ce n'est plus Mme Eleanor Roosevelt qui sera la déléguée à la Commission des Droits de l'homme, qu'elle a si brillamment présidée à son début. Dernièrement, le Président Eisenhower a désigné comme déléguée, Mme Mary Lord. Celle-ci a été présidente du comité américain qui a recueilli l'argent en faveur du Fonds pour l'Enfance de l'ONU.

Nous avons déjà parlé dans notre journal du travail entrepris par la Commission royale britannique pour le mariage et le divorce, qui est chargée d'apporter des modifications législatives. Cette commission a terminé l'examen des témoignages adressés, sur ce sujet, par des individus ou des groupes. Elle n'a pas reçu moins de 2.000 lettres et plus de 250 mémorandums lui ont été soumis ! C'est là-dessus qu'elle devra formuler ses conclusions.

HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - GENÈVE

La maison où l'on revient. - Tout confort

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Comité

Le Comité de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses, passablement réduit par les maladies de saison et autres circonstances, s'est réuni à Zurich le 29 janvier. Excellent esprit d'équipe et beaucoup d'entraînement pour essayer de résoudre des problèmes complexes, tel celui de l'élection de nouveaux membres au comité central.

L'assemblée générale des 25 et 26 avril prochains est en préparation, et Lausanne s'apprete à accueillir cordialement les déléguées qu'on espère nombreuses. Nous dirons seulement aujourd'hui que la matinée du dimanche 26 sera consacrée à « la Radio », moyen d'information, d'éducation, de propagande.

On compte que les Romandes participeront en masse à l'assemblée, puisque cette fois-ci l'Alliance siègera au centre de la Suisse française.

Le travail de certaines commissions a donné lieu à un échange d'idées : une sous-commission du « Lait » a été créée et adjugée à la commission d'Hygiène.

Enfin, la trésorière a parlé finances, mais le rapport de 1952 n'étant pas encore définitivement arrêté, nous en reparlerons plus tard.

Bonne journée qui a révélé une fois de plus la variété et la qualité du travail accompli par notre secrétariat.

Dr Renée Girod.

A travail égal, salaire égal

Comme nous l'avons dit récemment, la Yougoslavie et la Belgique ont ratifié la convention adoptée en juin 1951 par l'Organisation internationale du Travail, relative à l'égalité des salaires ; cet acte entrera donc en vigueur, pour ces deux pays, en mai 1953 ; pour les autres pays membres de l'OIT, elle entrera en vigueur un an après leur ratification.

Le Conseil municipal de Londres, qui a sous sa juridiction près de cinq millions de personnes, accorde le même salaire aux employés des deux sexes dans les services de secrétaires, sténo-dactylos, les ambulances, les téléphonistes, les rédacteurs, etc. ; cette décision s'applique à 2.250 femmes.

Aux Etats-Unis, ce principe est admis depuis 1918 dans les entreprises de chemins de fer ; il se généralise, depuis 1942, dans les industries. Une enquête faite dans de nombreuses entreprises, magasins, banques, usines d'avions, d'appareils électriques, etc., confirme que cette politique des salaires exerce une influence excellente en faisant diminuer les divergences dans les questions de salaires, en augmentant le rendement des travailleuses, en protégeant les salaires masculins qui ne sont plus menacés par la concurrence féminine, moins bien payée, en apportant une simplification administrative pour l'entreprise. Sans parler de la plus élémentaire équité...

S. F.

Le prix de la viande et l'alimentation

Au moment où, dans toute la Suisse, les commissions complémentaires s'efforcent de prendre des mesures pour améliorer la qualité du lait et spécialement pour le rendre exempt des microbes de la tuberculose, il est intéressant de trouver, dans un article de M. P. von Roten (*Walliser Bote*) des réflexions sur un autre aspect de la question.

Selon les résultats obtenus par des chercheurs scientifiques, les populations du monde qui sont le plus gravement atteintes par la tuberculose, sont celles qui consomment le moins de viande fraîche, celle-ci contenant une protéine qui aide l'organisme à résister.

Il se trouve donc que les prix de la viande privent les classes modestes d'un aliment nécessaire à la défense de la santé.

M. P. von Roten se demande comment la question peut être résolue dans un canton comme celui du Valais, par exemple : l'élevage du bétail de boucherie est une des ressources principales des habitants, s'ils vendent leurs bêtes à bon compte, de sorte que le prix de la viande diminue, leur revenu diminue aussi et ils ne peuvent que rarement s'offrir de la nourriture carnée. S'ils vendent cher, ils ne peuvent pas s'en offrir davantage parce que les bouchers sont obligés d'augmenter leurs prix.

Les syndicats de bouchers viennent d'annoncer la création d'un service d'information sur les questions touchant aux prix de la viande. Nous ne manquerons pas de communiquer ces informations à nos lectrices.

Journée universelle de prière

Comme ces quatre dernières années, la Journée universelle de Prière des Femmes sera célébrée à Genève, par un culte d'intercession. Celui-ci aura lieu le vendredi 20 février, à 20 h. 30, en l'Eglise de Saint-Gervais. Il aura ainsi, un caractère plus intime que dans la Cathédrale et permettra à toute une paroisse de s'y associer.

Le culte sera présidé, pour la partie en français, par Mlle Madeleine Stroelz, licenciée en théologie de l'Université de Neuchâtel, secrétaire de l'UCIF de Genève, et de l'Institut des Ministères Féminins, et pour la partie en anglais, par Miss Madeline Crump, de l'Eglise méthodiste d'Australie, directrice de l'Ecole enfantine des Nations Unies, et de l'Ecole du Dimanche des Eglises de langue anglaise de Genève. Mme Ristori sera à l'orgue.

Le thème central est « Marchons comme des Enfants de Lumière ». Les textes ont été préparés par des chrétiennes d'Afrique. C'est donc dans un esprit de communion fraternelle avec des chrétiennes du monde entier, que cette journée est consacrée à l'intercession, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, dans plus de 90 pays.

Tous les membres des communautés chrétiennes, les hommes aussi bien que les femmes, sont chaleureusement invités à participer à cette heure de recueillement et d'adoration.

Pour les vacances

Echange de logements

Nous avons souvent mentionné dans nos colonnes le bureau créé à Zoug par la Société d'utilité publique suisse, qui signale des logements de vacances à des prix abordables et permet ainsi à nombre de personnes, dont les moyens sont limités, de faire des séjours dans des régions de notre pays renommées pour leur pittoresque ou leur climat.

Ce bureau étend son activité à un autre secteur : l'échange de logements. Désormais des familles ou des personnes seules qui désirent séjourner, sans frais de logement, dans une contrée différente de la leur, peuvent faire leurs offres, accompagnées d'une photo de la maison qu'elles habitent, ainsi que des environs. Cet échange de logements, pour une période déterminée, devrait se faire sur un pied d'égalité, sans que l'une ou l'autre des parties ait à verser d'indemnité.

Ferienvermittlung der Schweiz, Gemeinnützigen Gesellschaft - 46, Baarerstrasse, Zoug.

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 26

CANTON DE VAUD

RESTAURANTS - TEA-ROOM
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

Art Rustique Suisse

Avenue du Théâtre 1

Dentelles et nappes de Gruyère - Tissages - Poteries - Bois sculptés - Blouses bernoises - Pailles tessoises - Cuivres - Grand choix de foulards
(En exclusivité) Foulard - plan de Lausanne, Hélène CUÉNOUD, vis-à-vis du Théâtre - LAUSANNE

Spécialité : La fiche comptable

Impimecie Th. Ebechard



LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
Ecole reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis, à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 7 février, à 14 h. :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. Invités de la quinzaine : *Les Services complémentaires féminins* ; point de vue de la femme par *Mlle Ewyane Semwald*.

Mercredi 18 février, à 18 h. 30 :

La femme dans la vie. Enquête sur les métiers féminins, par Yvette Z. Graggen ; *Assistante sociale* (II).

Samedi 21 février, à 14 h. :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. Invitée de la quinzaine : *Mme Sprecher-Robert*, présidente suisse du *Lycœum* ; point de vue de la femme, par *Simone Haiert* ; équation du bonheur, par *Marcel Rosset*.

Garnet de la Quinzaine

Vendredi 6 février

La Chau-de-Fonds : 8a, rue de la Loge. *Section suffragiste* : organisation de l'assemblée du suffrage féminin suisse.

Berne : Groupe romand du suffrage féminin. Monnaie (Bellevue), à 20 h. 30 : Forum sur *L'initiative pour le suffrage féminin communal*.

Porrentruy : Inter, à 20 h. 30 — *La Femme et la Question civique*, par Mme Jules Droin, lic. ès lettres et Me Hans Hof, vice-chancelier français de l'Etat de Berne, avec le bienveillant concours de la Chorale, dirigée par M. Paul Flickiger.

Judi 12 février

Genève : *Union des femmes*, 22, rue Et-Dumont, à 16 h. : Thé mensuel ; 16 h. 45, conférence avec projections, par Mme Paul Collart ; Louis XIV le Grand.

Berne : Kursaal Schänzli, à 10 h. : Journée des femmes bernoises de la ville et de la campagne. Orateurs : R. Neuenschwander, Du sens de la présente séance ; Dr I. Somazzi : *La lutte mondiale pour le pain et le pain* ; E. Schmidt-Frey : *L'initiative du suffrage féminin* ; Dr Max Graf : *La femme comme juge* ; Ernst Zerbosold : *Qu'attend notre peuple de l'enseignement ménager*. Un film en couleurs sera projeté : *Reichtum der Scholle*.

Samedi 21 février

Genève : *Union des femmes*, 22, rue Et-Dumont, à 15 h. — Thé-bridge en faveur de l'Union. Inscription 5 fr. (thé compris, s'inscrire auprès de la gérante).

Mardi 24 février

Genève : *Union des femmes*, 22, rue Et-Dumont, à 20 h. 30 : *Séance d'information du suffrage féminin*. Mme Choisy parlera du travail accompli par le comité d'action.

IMPR NATIONALE - Rue A. Vincent 10, Genève